

Journée d'action du 25 novembre ***Communiqué intersyndical***

Paris, le 28 novembre 2008

En régions. De nombreuses actions visant les préfetures et les DRAC ont été organisées. A titre d'exemple, le DRAC de Midi-Pyrénées a longuement reçu les personnels et s'est engagé à transmettre leurs doléances à la ministre. Ils ont été rejoints par des grévistes de Météo-France, de l'INSEE, du service des Impôts et du service hospitalier. Des actions similaires ont été menées notamment à Montpellier, Nîmes, Rennes et Bordeaux.

A Paris. La journée de grève pour la défense du service public de l'archéologie préventive a aussi connu une mobilisation exemplaire et solidaire. A Paris, la manifestation nationale a réuni plus de 700 personnes de l'INRAP de toutes les régions et du siège, des SRA, du CNRS et des étudiants. Des prises de paroles des représentants de l'INSEE, l'ONF, le SETRA et l'ENIM ont eu lieu en début de manifestation pour s'opposer aux délocalisations et à la casse du service public.

Dans toute la France, ce sont plus de 1000 grévistes qui se sont opposés à la casse du service public de l'archéologie préventive.

Entrevue au Ministère de la Recherche. Au départ de la manifestation, l'intersyndicale a été reçue par le directeur-adjoint de Cabinet. Les OS ont demandé une participation plus active du Ministère dans son rôle de tutelle. Les représentants du ministère ont rappelé qu'ils se considéraient tutelle secondaire. Sur les points du préavis, ils ont pris position contre la création de la filiale et pour la mise en place du repyramidage. Pour le reste des points (délocalisation, amendement, augmentation des moyens, modification des statuts) : circulez, il n'y a rien à voir ! C'est ça, la signification de tutelle secondaire. Par ailleurs, ils se sont refusés à faire une communication officielle de notre entrevue.

Entrevue au ministère de la Culture. A l'issue de la manifestation, l'intersyndicale a été reçue de 16h30 à 21h30 par la conseillère Sociale et le conseiller Patrimoine de la ministre, la DAG, la DAPA et la Direction de l'INRAP. Après une première partie de séance sans consistance où les banalités d'usage ne nous ont pas été épargnées, ils se sont exprimés sur les points suivants :

- sur l'amendement la ministre se déclare « *défavorable à toute perspective d'inscription dans la loi d'un délai minimum de réalisation des fouilles...* » ; *a contrario*, elle ne laisse espérer aucun moyen supplémentaire à l'établissement pour réaliser ses missions dans des délais raisonnables.
- en matière de sous-effectif dans les DRAC, ils confirment les suppressions de 70 ETP pour les trois prochaines années. Ils se refusent à en préciser l'impact sur les SRA, c'est peut-être pour cela qu'ils évacuent complètement le sujet dans le communiqué de presse.
- pour ce qui est du sous effectif à l'INRAP, le nombre des ETP stagne à 1953 alors que le plan de charge prévoit entre 3000 et 5000 hectares de diagnostics de grands travaux en plus (contre environ 1000 hectares habituellement).
- sur la filiale, dans un grand élan de courage politique, Christine Albanel indique « *qu'elle souhaite prolonger l'expertise de nouvelles voies (...) qui constituent une alternative à la filialisation...* ». Les agents mobilisés demandaient à la ministre une prise de position forte contre la filiale et non pas un souhait contraint. D'autant plus que le ministère de la Recherche s'est clairement prononcé contre la filiale.
- en revanche, Christine Albanel sait pourtant ce qu'est le mot engagement puisqu'elle « *s'engage à ce que les besoins permanents de l'établissement continuent à être assurés par le recours à des contrats CDI* ». Néanmoins, elle précise que le ministère travaille à la définition de la différence entre les besoins permanents et les besoins ponctuels ; ces derniers étant liés à des aménagements exceptionnels comme le canal Seine-Nord Europe.
- sur la délocalisation du siège, la ministre confirme la délocalisation à Reims à l'horizon 2011 et inscrit ce projet dans l'application de la politique gouvernementale. C'est dans ce contexte qu'elle annonce la réalisation d'une mission sur les conséquences pour les agents et le fonctionnement de l'établissement. Cela ne répond aucunement à l'attente des agents mobilisés qui réclamaient la reconsidération de cette décision illégitime.

Il aura fallu une mobilisation de plus de 1000 grévistes pour voir Christine Albanel s'exprimer enfin sur le service public de l'archéologie préventive, et encore, en omettant les SRA ! Le communiqué, aussi langue de bois qu'il soit, fixe cependant des échéances cruciales sur tous les points évoqués. Il est impératif de rester mobilisés jusqu'aux réponses concrètes.

L'intersyndicale appelle les personnels à se réunir en assemblées générales et à se prononcer sur le communiqué ministériel et les suites à donner à la mobilisation.